

Extrait du Association des Jeunes Magistrats (AJM)

<http://jeunesmagistrats.fr/v2/Point-sur-l-activite-du-pole,28.html>

Point sur l'activité du pôle

- Nos activités - Education Civique -

Date de mise en ligne : samedi 20 octobre 2007

Association des Jeunes Magistrats (AJM)

L'assemblée générale du 20/10/2007 a permis pour le pôle communication de préciser un certain nombre d'objectifs à travailler à court terme (délai de trois mois environ), objectifs qui ont pu être fixés en fonction des motivations exprimés par les adhérents qui se sont présentés comme volontaires pour des activités autour de la communication et de l'instruction civique.

En premier lieu il convient de rappeler le nom des différentes personnes qui se sont manifestées lors de l'assemblée générale comme volontaires pour des actions au sein du pôle communication :

Estelle COYER, Raphaëlle BOVE, Charlotte GAZZERA, Karine ANCELY, Marine BRUNEU et Mickael HUMBERT

Les cinq premiers adhérents sont volontaires pour des actions de partenariat auprès de l'éducation nationale et pour beaucoup d'entre elles ont déjà des contacts directs avec des enseignants qui seraient prêts à monter des projets pédagogiques sur la justice avec elle. C'est le cas de Karine Ancely (Partenariat avec un professeur de langues dans un collège de l'Aude qui serait intéressé aussi par la possibilité d'adresser des questions directement via le site internet- il serait prêt à commencer à poser des questions à partir du 20/11/2007) et Charlotte GAZZERA (partenariat avec un professeur d'histoire d'Issy les Moulineaux - concrètement le projet serait pour le 1er trimestre 2008). Les documents pédagogiques élaborés pourront ainsi être mis en ligne une fois les projets montés et testés auprès de ces classes. Charlotte GAZZERA s'est également portée volontaire pour prendre des contacts avec France inter et la réalisatrice de "maman les petits bateaux" pour qu'un partenariat puisse être envisagé pour permettre éventuellement à l'association d'être un interlocuteur pour répondre aux questions des auditeurs de France inter. Des courriers officiels pourront être envoyés après validation du bureau

Outre l'élaboration de ces différents projets pédagogiques il est apparu également pertinent de constituer une liste à diffuser sur le site de l'association des différents personnes acceptant de servir de relais aux enseignants qui souhaite monter un projet pédagogique autour de la justice. A cet égard le recours aux délégués de région pourrait être intéressant afin de permettre d'avoir un maillage du territoire le plus complet possible (l'idéal étant d'avoir une personne par tribunal). Je suis volontaire pour ce travail.

Le pôle communication pourrait également travailler à une présentation du système judiciaire sur le site internet.

Michael HUMBERT pour sa part a pu présenter à tous les membres de l'association présents son projet de journées de la justice qui permettrait à l'association de faire un état des lieux fonction par fonction des reproches faits aux magistrats au travers d'ateliers fonctionnels qui unirait magistrats et partenaires habituels des différentes fonctions (avocats, experts, police, gendarmerie, huissiers etc...) Ce projet pourrait être mis en place pour la fin du premier semestre 2008 et demandera sans doute une mobilisation de tous les adhérents du pôle.